

# République Démocratique du Congo : Maintien de la Biodiversité et Gestion durable des Forêts (BGF)

Protéger le deuxième plus grand bassin forestier du Monde et sa biodiversité pour les générations actuelles et futures.

## Objectif

Les forêts du bassin du Congo sont d'une importance exceptionnelle pour le climat de la planète et la conservation de la biodiversité. Dans l'intérêt de l'ensemble de la population mondiale, il est essentiel de protéger l'un des plus importants réservoirs de carbone restants et l'habitat d'une flore et d'une faune extrêmement riches et diversifiées. En identifiant et en mettant en œuvre les possibilités de gestion durable de la forêt, la population peut obtenir des sources de revenus sans augmenter la pression sur l'environnement naturel. Les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux sont renforcés, tant au niveau national que dans les provinces du pays, afin de mieux remplir leurs missions de protection de la biodiversité.

## Défi

L'exploitation forestière illégale notamment lié au bois énergie, les pratiques agricoles non-durables ainsi que le braconnage entraînent un déclin spectaculaire de la richesse faunique et floristique du pays. La population ne profite pas suffisamment des structures locales et du potentiel de création de valeur de l'utilisation des services écosystémiques.

## Description

Le Programme s'établit dans la capitale Kinshasa ainsi que dans les provinces du Maniema et du Sud-Kivu. Le groupe cible est la population rurale pauvre des zones forestières des deux provinces, y compris les zones périphériques des parcs nationaux de Kahuzi-Biega et de Lomami.

Le Programme intègre également un cofinancement de l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) et le Fonds National REDD+ (FONAREDD) à hauteur de 26,7 millions d'euros pour une



Nom du projet	Maintien de la biodiversité et gestion durable des forêts (BGF)
Commanditaire	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone du projet	République Démocratique du Congo (RDC)
Organisme de tutelle	Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)
Durée totale	01/04/2020– 31/05/2026
Enveloppe financière	68 millions d'euros, y compris un cofinancement de CAFI/UNDP pour l'exécution du PIREDD Maniema

durée de 5 ans, pour la mise en œuvre du Programme Intégrée REDD+ en province du Maniema.

Le programme intègre aussi un volet « Une Santé » et l'assistance au Réseau d'Encadrement des Communautés locales pour la Conservation des Forêts.

## Approche

Le projet comprend les activités principales suivantes :

- Accompagner les acteurs étatiques, privés et de la société civile dans une conception cohérente des politiques, stratégies et approches de protection et d'utilisation durable de la biodiversité et des ressources forestières conformément aux normes internationales ;



Photo de gauche : les communautés riveraines du Parc Nationale de Kahuzi-Biega en pleine activités Communautaires © GIZ, Frank Ribas

Photo de droite : Au cœur du Parc National de la Lomami, dans le Maniema © GIZ, Frank Ribas



**Martijn ter Heegde**  
Conseiller Technique Principal  
[bgf.rdc@giz.de](mailto:bgf.rdc@giz.de)

*Photo de gauche : Bébé gorille du Parc National de Kahuzi-biega  
© GIZ, Frank Ribas*

*Photo de droite : Activités de reboisement dans le Sud-Kivu © GIZ*

- Soutenir les entités territoriales décentralisées et les comités de développement locaux dans la valorisation d'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones ;
- Soutenir le développement d'approches de gestion durable, notamment les autres mesures efficaces de conservation, la restauration des paysages forestiers, et accompagner les structures concernées à l'aboutissement de la gestion communautaire des forêts ;
- Accompagner la mise en place de mesures pour renforcer le respect des droits humains dans la gestion des aires protégées ;
- Soutenir la population locale et les peuples autochtones dans la protection des forêts naturelles, la valorisation et l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité dans les zones riveraines des parcs nationaux de Kahuzi-Biega et de Lomami ;
- Pour lutter contre les zoonoses, le Programme soutient les acteurs étatiques, les chercheurs et de la société civile, principalement dans le Sud-Kivu et au Maniema, a adopté l'approche « One Health » qui vise à prévenir les risques sanitaires entre les animaux, les hommes et leur environnement ;
- Toutes les activités suivront une approche fondée sur les droits de l'homme et tenant compte de la dimension de genre.
- Plus de 2500 ménages bénéficient directement des chaînes de valeur vertes et 150 ménages autochtones bénéficient directement des activités génératrices de revenus.
- Plus de 5 millions d'arbres (fruitiers) à usage durable ont également été plantés pour les petits propriétaires ainsi que les écoles.

### ... et en faits.

Plus de 900 villages comptant environ deux millions d'habitants bénéficient des 7 plans de développement locaux élaborés et de la mise en place des comités de développement associés dans les zones marginales des parcs nationaux de la Lomami et de Kahuzi-Biega.

Cinq forêts communautaires ont été créées, donnant aux communautés la propriété de ces forêts et leur exploitation durable.

En collaboration avec la KfW, la mise en œuvre de l'accord de Bukavu a été encore renforcée.

Un guide national des mécanismes de plainte a été élaboré.

### Les résultats en chiffres...

- Plus de 50.000 personnes bénéficient à ce jour de la préservation des services écosystémiques dans les zones forestières autour des parcs nationaux.
- Plus de 4 500 hectares de forêt ont été reboisés, trois (3) concessions forestières de communautés locales ont été établies et sept (7) plans de développement locaux ont été élaborés de manière participative.

Publié par : Programme de maintien de la Biodiversité et Gestion durable des Forêts (BGF)  
Adresse & Contacts : 11, Av. des Cocotiers, Gombe Kinshasa/ RD Congo  
Tél : +243 (0) 992902624  
+243 (0) 818591632  
Email : [bgf.rdc@giz.de](mailto:bgf.rdc@giz.de)  
Internet : [www.giz.de](http://www.giz.de)  
Auteur et Mise en page : BGF GIZ  
Responsable : Martijn ter Heegde ([martijn.terheegde@giz.de](mailto:martijn.terheegde@giz.de))  
Situation : 10/2022  
La GIZ est responsable du contenu de cette présentation.

En coopération avec : Ministère de l'environnement et Développement Durable (MEDD)  
Sur mandat du : Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)  
Photos : © BGF GIZ  
Siège de la société : Bonn et Eschborn, Allemagne